



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE,  
DE LA RURALITÉ ET DE  
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Paris, le 1<sup>er</sup> août 2011  
N° 087

## **Pôles de compétitivité : résultats du douzième appel à projets**

**Le Gouvernement annonce le financement par l'État de 79 nouveaux projets collaboratifs de recherche et développement pour 73 millions d'euros.**

Gérard LONGUET, ministre de la Défense et des Anciens Combattants, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, François BAROIN, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Xavier BERTRAND, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, Bruno LE MAIRE, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, Laurent WAUQUIEZ, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Eric BESSON, ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie Numérique, **annoncent le financement de 79 projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) émanant de 55 pôles de compétitivité, pour un financement par l'État de 73 M€.**

Ces projets ont été retenus parmi les 132 dossiers présentés au douzième appel à projets. Sélectionnés pour leur caractère innovant et pour l'activité économique qu'ils devraient générer, ils vont bénéficier d'une aide financière de l'État.

La mobilisation des collectivités territoriales et des fonds communautaires (FEDER) sur la plupart de ces projets complète ces financements à hauteur de 53 M€.

**La liste des projets retenus est jointe en annexe 1.**

Le nombre, la diversité et la qualité des projets retenus illustrent l'important élan d'innovation suscité par la dynamique des pôles de compétitivité et le succès de leur mise en œuvre opérationnelle. Chercheurs et entrepreneurs se mobilisent, dans le cadre de coopérations public-privé, sur des projets collaboratifs nouveaux qui n'auraient pas été lancés sans les pôles de compétitivité. Porteurs d'efficacité économique et d'emplois, ces projets comportent également des innovations qui doivent permettre aux entreprises impliquées de prendre des positions de leader. D'une manière générale la qualité des projets s'améliore au fil des appels à candidatures, témoignant d'un renforcement des travaux conduits au sein des pôles.

**A titre d'exemple, quelques projets retenus sont décrits en annexe 2.**



En cumulé, l'ensemble des appels à projets des pôles ont permis de soutenir 1051 projets collaboratifs depuis 2005. Ces projets représentent un montant de dépenses de R&D de près de 5 milliards d'euros, 15000 chercheurs, et un financement public de 2 milliards d'euros dont 1,3 milliard d'euros par l'État.

Un treizième appel à projets sera lancé en septembre 2011 et les projets seront sélectionnés début mars 2012.

**Pour en savoir plus** sur les pôles de compétitivité, consultez les sites internet : <http://www.competitivite.gouv.fr/> et <http://www.industrie.gouv.fr/>

**Contacts presse :**

Cabinet de Gérard LONGUET : Tel. : 01.42.19.82.18

Cabinet de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET : Tel. : 01.40.81.31.59

Cabinet de François BAROIN : Tel. : 01.53.18.42.96

Cabinet de Xavier BERTRAND : Tel : 01.44.38.22.03

Cabinet de Bruno LE MAIRE : Tel. : 01.49.55.59.74

Cabinet de Laurent WAUQUIEZ : Tel. : 01.55.55.84.32

Cabinet d'Eric BESSON : Tel. : 01.53.18.45.13